Baromètre des filières bio 2024

Date de publication : 25 juillet 2024

Auteur·rice·s : Pôle Développement de Filières de Biowallonie (Ariane Beaudelot, Bruno Craeye, Sophie Engel, Mélanie Mailleux, Loes Mertens, Pierre-Yves Vermer, Audrey Warny, Marion Trigaux et Margot Renier)
Contact : info@biowallonie.be — www.biowallonie.be

BIOWALLONIE
Le bio aujourd'hui & demain

BIO mon choix
PLAN BIO 2030

Avec le soutien de la
Wallonie

Méthodologie et sources

Biowallonie s'est fixé comme objectif de présenter une fois par an un baromètre des filières bio wallonnes. L'intérêt est de connaitre l'équilibre offre-demande de chaque filière, les défis, les opportunités mais aussi les problématiques rencontrées. Celui-ci se base sur une centaine d'appels en juin et juillet 2024, autant chez des producteurs (de diverses tailles et disposant de divers canaux de vente) que des acteurs de l'aval de la filière ainsi qu'auprès de structures encadrantes. De plus, plusieurs sources ont été utilisées dans ce rapport :

- Les chiffres du bio 2023 en Wallonie (Apaq-w et Biowallonie)
- Observatoire des prix bio en magasins bio et/ou vrac versus en grande distribution (Biowallonie et ConsomAction)
- Les prix payés aux producteurs qui viennent de l'administration flamande et wallonne et qui collectent ces données auprès de fédérations belges[1].

Attention lors des présentations de prix, il convient de tenir compte que l'inflation moyenne en Belgique était de 2,4% en 2021, a frôlé 10 % en 2022 (9,58%), a été de 4,1% en 2023 et est de 3,1% pour les 6 premiers mois 2024 (soit une inflation de **19,3 %** en trois ans et demi !).

Quelques chiffres clés

En guise d'introduction, voici quelques chiffres sur le secteur bio wallon au 31 décembre 2023[2]:

- Nombre de producteurs : 2.014 fermes bio (-10 fermes par rapport à 2022)
- Nombre d'opérateurs certifiés bio (dont les producteurs) : 3.075
- Surfaces bio : 92.375 ha (-1,2%)
- Pourcentage de SAU bio : 12,5% (un ha wallon sur 8)
- Cultures bio (progression entre 2022 et 2023) : progression des surfaces de fruits (+15%) et de semences et plants (+13%), stabilisation des surfaces de grandes cultures et diminution des surfaces de légumes (-9%)
- Animaux bio (progression entre 2022 et 2023) : diminution des poulets de chair (-12%), des poules pondeuses (-4%), des ovins (-11%), des truies (-27%) et des vaches laitières, stabilisation des chèvres et augmentation des vaches viandeuses (+5%)
- Part de marché bio (en € dépensés par les wallons) : 5,1%
- Dépenses bio par wallon sur l'année 2023 : 126€ (contre 135€ pour le Bruxellois et 101 pour le Belge moyen)

1 Sur les sites https://agriculture.wallonie.be/prix-du-marche-des-produits-agricoles **et** https://landbouwcijfers.vlaanderen.be/marktinformatie

2 Tous les chiffres sont à retrouver dans « Les chiffres du bio 2023 » rédigé et publié par Biowallonie et l'APAQ-w en mai 2024.

Constat général

Pour l'ensemble des maillons du secteur bio

- Une **progression de la demande bio durant le premier semestre 2024**
- La situation économique des acteurs ainsi que leur volonté ou non de rester en bio et de leur possibilité ou non de continuer leur activité dépend, après 3 années successives compliquées, de plusieurs facteurs : leur dynamisme, leur résilience, leur manière de communiquer ainsi que de leur trésorerie et de leur taux d'endettement. Selon leur situation individuelle, la motivation, l'optimisme et la stabilité des acteurs du secteur bio — tout maillon confondu – changent fortement. Globalement, les plus jeunes projets ou producteurs ont davantage de difficulté que les acteurs implantés en bio depuis de nombreuses années et qui ont pu capitaliser sur plus de 10 ans de croissance constante de la consommation bio (jusque mi-2021).

- Tous les acteurs du secteur s'accordent sur la nécessité d'une sensibilisation accrue des consommateurs wallons sur les plus-values (environnementales, sociales et économiques) de l'agriculture biologique, notamment afin que le consommateur ait toutes les cartes en mains dans le choix et ne classe pas juste le produit bio comme un produit 'cher'.
- Le secteur déplore la concurrence qui s'installe avec les appellations qui troublent le comportement d'achat du consommateur comme « agriculture de conservation », « agroécologie », « agriculture raisonnée » ou « zéro résidu de pesticides ».
- Le **coût de la certification** est remis en question par de nombreux acteurs. Selon eux, le coût ne devrait pas être répercuté chez tous les opérateurs de la chaine ou devrait être pris en charge en partie par la région car ces coûts cumulés font augmenter le prix des produits aux consommateurs.
- L'importation vers la Belgique de produits bio à bas prix baisse. En effet, le marché bio redémarre dans la majorité des pays, des Etats-Unis au Royaume-Uni, de l'Espagne à l'Italie, de la Suisse à l'Allemagne. Et l'offre bio diminue dans certains pays comme en France, pays européen avec la plus grande surface bio, qui a perdu 0,6% des surfaces bio en 2023 soit 168.000ha.

Au niveau des producteur·rice·s bio

- **Les spéculations sont pour la plupart à l'équilibre entre l'offre et la demande,** signe d'un marché qui se porte mieux que l'année dernière. En revanche, il y a peu de possibilité de débouchés pour de nouveaux producteurs bio.
- Au cours de l'année 2023, principalement à la suite du ralentissement du marché, la Wallonie a perdu 10 fermes bio avec l'arrêt de 61 fermes[3] mais aussi l'arrivée de 51 nouvelles fermes bio en 2023 (bienvenue à elles !). D'autres fermes nous informent arrêter le bio durant l'année 2024, même si nombreux sont ceux qui resteront malgré tout fidèles au bio en s'appuyant sur leurs convictions profondes.

[3] Arrêt total de la ferme ou retour en conventionnel.

Tableau 1: Spéculation principale des producteurs bio qui ont arrêté ou débuté la certification bio en 2023 (estimations)

Spéculation principale	Arrêt[4] bio en 2023	Début[5] en bio en 2023	Différence
Bovins viandeux	17	9	-8
Légumes	22	14	-8
Poulets de chair	6	0	-6
Bovins laitiers	5	1	-4
Porcins	2	0	-2
Grandes cultures	6	6	0
Caprins/Ovins	3	5	2
Vignes	0	2	2
Houblon	0	2	2
Fleurs ou PAM	0	3	3
Arboriculture	1	9	8

- **L'écart des prix donné aux producteurs entre un même produit bio et conventionnel s'est encore amoindri en 2024** pour plusieurs spéculations comme en légumes, lait et viande bovine. En légume et pomme de terre, le prix est parfois plus élevé en conventionnel.
- De nombreux producteurs se désolent que la légère hausse des prix payés aux producteurs ne soit pas proportionnelle à celle des charges (mains d'œuvre, intrants…) auxquelles ils font face, ni proportionnelle à l'inflation. Certains produits sont achetés aux producteurs en dessous du coût de revient.
- Une des filières les plus problématiques actuellement est la **filière légumes pour le marché du frais**. Le nombre de producteurs – maraichers et légumes plein champ – devrait malheureusement encore baisser en 2024, causé par un prix de reprise trop faible et les très mauvaises conditions climatiques.
- Le secteur espère que le dérèglement climatique, observé chez nous ces dernières années (et particulièrement cette année), serve à rappeler l'urgence de travailler sur la préservation du climat. Le dérèglement climatique a des impacts directs sur les systèmes productifs wallons.
- Le salon Biowall'Innov l'a une fois de plus prouvé, la technicité n'a de cesse d'évoluer et de faire progresser le bio. De nombreux acteurs sont convaincus que le secteur peut et va encore gagner en technicité, ce qui devrait de facto réduire les écarts de rendements vis-à-vis du conventionnel.
- **En 2024, il est moins question d'un problème de demandes que de rémunération. Comment vendre à un juste prix? D'où l'importance de co-construire des engagements commerciaux rémunérateurs, spécifiques au bio, avec l'industrie et la grande distribution.**

Au niveau des transformateur·rice·s

Le principal frein rencontré au passage bio de transformateurs convaincus par le bio reste les coûts de certification. Plusieurs transformateurs bio se sont dé-certifiés l'année dernière en indiquant cette raison comme principale cause.

[4] Il s'agit des exploitations ayant arrêté **toutes** leurs activités en bio. Ne sont donc pas comptabilisées dans ces chiffres, les exploitations qui ont par exemple arrêté un élevage mais continuent leurs activités bio pour leurs cultures.
[5] Il s'agit des exploitations qui n'avaient aucune spéculation en bio l'année précédente.

Distribution et vente

- En 2023, la vente de produits bio par canaux de distribution était répartie en Wallonie comme suit :

Figure 1 : Répartition des dépenses bio par canaux de distribution en Wallonie en 2023 (sources : Gfk) – Autres : magasins de proximité (Okay, Spar, Proxy Delhaize), achat hors Belgique, magasins oxfam…

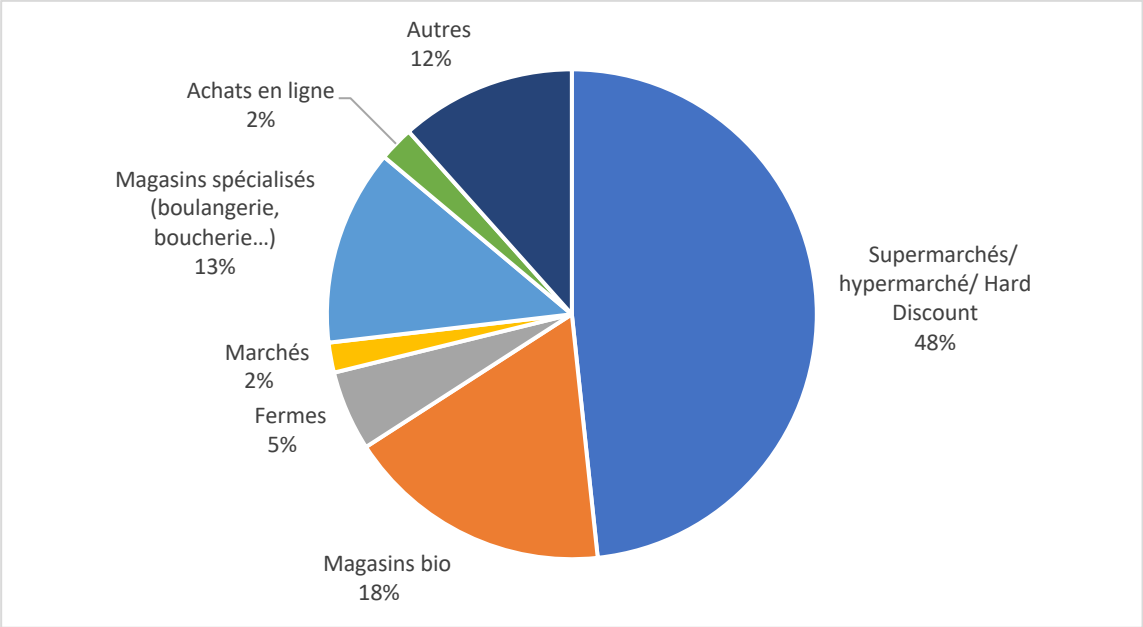

- Les producteurs en vente directe, les coopératives de vente en circuit court, les grossistes et magasins bio constatent globalement une **reprise d'intérêt du consommateur et une progression de leurs ventes durant le premier semestre 2024**. En revanche, certains magasins ont vu une baisse de fréquentation dès la mi-juin donc avant le début des vacances. Une des nombreuses explications est le retard dans la saison des maraichers qui a rendu les étals des légumes plus vides, surtout dans les magasins qui font le choix d'importer peu de légumes.
- Beaucoup observent surtout une fidélisation de leur clientèle existante, mais certains voient arriver quelques nouveaux consommateurs.
- Les manifestations des agriculteurs au début de printemps ont favorisé un regain d'intérêt temporaire pour le circuit-court et pour l'agriculture wallonne, avant le retour d'une période plus calme.
- Le changement de vacances scolaires perturbe les ventes et les analyses comparatives avec les années précédentes.
- Les prix bio aux consommateurs n'augmentent plus depuis fin 2023. Certains nous disent ne plus oser toucher à leur prix par peur de diminuer les ventes : le bénéfice est donc réduit pour les acteurs bio. Certains produits bio sont maintenant moins chers qu'en conventionnel (où l'inflation a été globalement plus forte).
- La différence de prix bio et conventionnel se réduit pour la deuxième année consécutive pour une majorité de produits (source: GfK). L'écart de prix moyen entre bio et non bio le moins élevé est à attribuer aux pommes de terre (4% de différence), avec une différence qui s'est fortement amoindrie en comparaison à 2022 (la différence de prix s'élevait alors à 16%). Le lait suit avec une différence de prix de 11%, puis les fruits avec une différence de prix de 12%.
- Les acteurs actifs en circuit court observent un regain d'intérêt de la part des consommateurs et une clientèle fidèle.

- La situation des grossistes bio wallons reste tendue et compliquée. Plusieurs raisons sont évoquées : des factures impayées dû aux faillites de magasins, des délais de paiement plus long, des bénéfices en baisse et surtout une augmentation de la concurrence. La concurrence est forte entre grossistes belges mais également avec l'arrivée de grossistes bio français sur le marché belge. Un acteur de la grande distribution se lance aussi dans la distribution BtoB et démarche des magasins bio. Plusieurs fusions ou rachats entre grossistes bio ont eu lieu ces deux dernières années, et d'autres pourraient suivre. Ce qui devrait concentrer le nombre de grossistes bio.
- La situation des magasins bio est globalement meilleure. Certains sont en grosse progression, d'autres sont encore dans une situation financière fragile. Quelques arrêts de magasins ou de recherche de repreneurs sont encore à déplorer mais moins que les années précédentes.
- Globalement, la grande distribution belge a pris et prend des décisions néfastes pour le bio local :
    - Le pourcentage de références bio d'origine belge est moindre qu'en conventionnel (source: COMEOS). Exemple : Seuls 7 magasins de chaines de distribution sur 17 vendaient des oignons bio d'origine belge en juin 2024 (source : Observatoire des prix).
    - Les volumes et références bio ont diminué dans les rayonnages entrainant de la sorte une logique diminution des ventes bio. En viande, le constat est particulièrement frappant.
    - Les marges bio restent plus importantes que celles en conventionnel pour un produit similaire.

Figure 2: Comparaison des marges dans la grande distribution belge pour des œufs bio et conventionnel (code 2) en octobre 2023

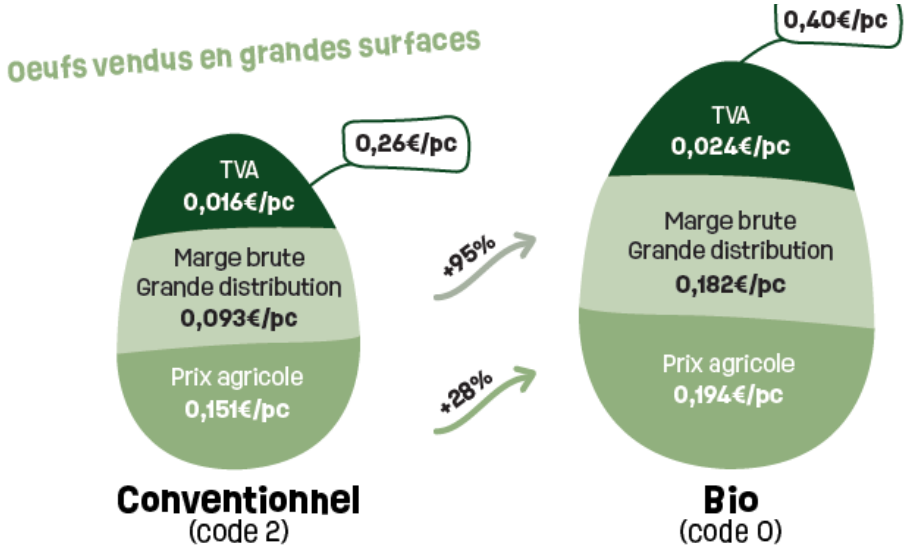

- Une piste de croissance de la demande réside sans nul doute au **niveau des collectivités** qui se positionnent toujours davantage en faveur d'une relocalisation de leurs approvisionnements. Cette croissance est boostée par le programme « coup de pouce dans l'assiette », permettant aux collectivités une intervention de la Région très conséquente dans leurs commandes de produits bio-locaux. Ces commandes représentent de plus gros volumes et tirent le commerce de produits bio-wallons vers le haut. Cependant, l'aide financière doit être maintenue sinon les volumes baisseront drastiquement.

Alimentation animale

Monogastriques[6]

Après une hausse des prix durant 2 ans et un pic en janvier 2023, on constate que les prix de vente des aliments ont diminué régulièrement ces 18 derniers mois. En tenant compte de l'inflation très haute (19,3% depuis janvier 2021), les prix actuels sont similaires ou moindres qu'avant l'augmentation massive des prix.

Porcs

Après une augmentation variant de +37 à +42 % selon le type d'aliment entre janvier 2021 et novembre 2022, les prix moyens de vente des aliments pour porcins atteignent un maximum en janvier 2023. Depuis, la baisse des prix se poursuit. Après une diminution d'environ –13 % au cours du deuxième semestre 2023, le prix moyen de l'aliment bio pour porcins (tous stades confondus) diminue encore de **–3 %** depuis fin 2023. Par rapport à janvier 2021, le prix moyen de juin 2024 reste entre 4 et 17 % supérieur selon le type d'aliment.

Volailles

L'augmentation du prix moyen des aliments pour volailles entre janvier 2021 et novembre 2022 variait de + 39 % à + 45 %. De même que pour les porcins, le prix moyen de vente de l'aliment diminue depuis janvier 2023. Après une baisse d'environ **–13 %** durant le deuxième semestre 2023, le prix moyen de l'aliment pour volailles bio (tous stades confondus) poursuit sa diminution (–5 % depuis décembre 2023). Par rapport à janvier 2021, le prix moyen de juin 2024 est entre 11 et 18 % supérieur selon le type d'aliment.

Herbivores

Le prix du foin bio est dans la moyenne des dernières années. Les stocks des dernières années sont importants, la pénurie de foin bio n'est pas d'actualité. En revanche, la qualité du foin récolté cette année est très variable en raison des conditions météorologiques.
Le prix des aliments achetés à l'extérieur est stable même si on constate une légère tendance à l'augmentation. Les récoltes 2024 seront à surveiller.

Filières laitières

Après une chute vertigineuse de la demande en produits laitiers bio en 2022, puis une légère reprise en 2023, les marchés se sont adaptés, stabilisés et semblent suivre une légère croissance en 2024. Même si des doutes subsistent, les acteurs interrogés sont plus positifs que les années précédentes.

Lait de vache

Le cheptel laitier a diminué de 5 % en 2023, portant le nombre de vaches laitières à 19.300

[6] Ces chiffres proviennent de la Mercuriale de Biowallonie et sont issus de prix de vente catalogue (sans ristournes) vrac livré éleveur (€/tonne HTVA) d'un seul aliment par stade animal récoltés auprès de 4 fabricants d'aliments

têtes. En Wallonie, 306 éleveurs ont plus de 5 vaches laitières bio en 2023. La Wallonie a perdu 17[7] élevages par rapport à 2022 (dont 4 qui élevaient plus de 150 vaches laitières). Des dé-conversions pourraient encore avoir lieu en 2024. Un collecteur bio vient d'ajouter une taxe supplémentaire pour les fermes éloignées du lieu de collecte principale, ce qui pourraient inciter certains à arrêter le bio.

En mai 2024, le prix du lait bio est de 51,89€ pour 100L (contre 44,45€ en conventionnel) mais de fortes différences du prix bio subsistent d'une laiterie à l'autre (de l'ordre de 10€). Certains producteurs bio essayent de changer de laiterie mais le moment n'est pas idéal car chaque laiterie a suffisamment de lait. Un collecteur a seulement une différence de 3€/100L entre le lait récolté en bio et en conventionnel.

En mai 2024, le lait bio est payé aux éleveurs en moyenne 17% de plus que le lait conventionnel (en comparaison le prix du lait bio était 33% supérieur au prix du lait conventionnel durant le premier semestre 2021).
Entre janvier 2021 et mai 2024, le prix du lait conventionnel a augmenté de 34% alors que sur le même temps le prix du lait bio n'a augmenté que de 10% (l'inflation est de 19% sur la même période).

Figure 3 : Evolution du prix de lait bio et conventionnel payé aux agriculteurs (source : CBL)

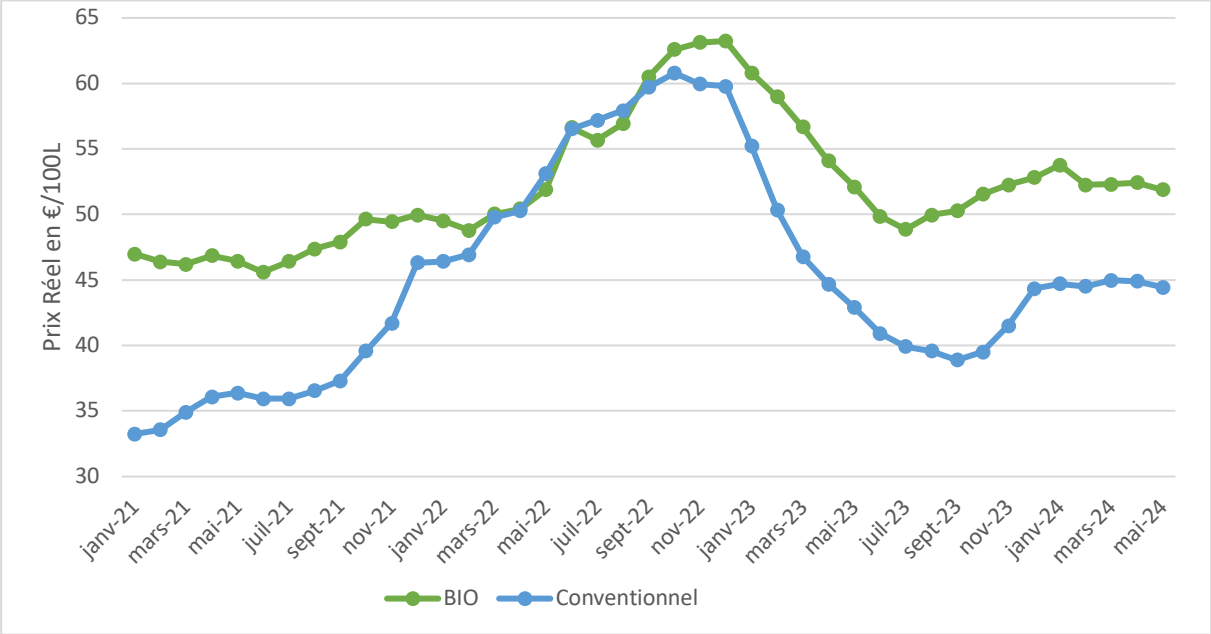

La baisse du cheptel laitier a aidé à rééquilibrer l'offre et la demande. Un pic de production durant le mois de mai n'a pas été observé cette année contrairement aux années précédentes. Certains s'attendent à un décrochage de la production de lait bio en hiver à cause de la qualité des fourrages qui n'ont pas toujours pu être récoltés au meilleur stade. Actuellement, sur le marché belge la demande est stable.

En Europe, la situation est très différente selon les pays. Par exemple, sur le marché français, la demande des consommateurs est toujours en diminution et il n'y a pas de signe d'une amélioration à court terme. A l'inverse, le marché allemand des produits laitiers bio a repris une belle dynamique depuis début 2024 et les signaux sont plutôt positifs pour la suite de l'année.

[7] Sur ces 17 exploitations nous estimons qu'environ 5 ont arrêtés totalement le bio, les autres ont juste arrêté la spéculation laitière et poursuivent leurs activités bio avec leurs autres spéculations.

Lait de chèvre

Après une forte progression en 2020 et 2021 et une légère diminution en 2022, la filière caprine est restée stable en 2023. En 2023, 2 688 chèvres laitières bio étaient traites en Wallonie.
30 éleveurs bio wallons possèdent plus de 10 chèvres laitières bio (soit 4 élevages en moins par rapport à 2022).
Le marché est toujours en surplus de lait de chèvre. Certains producteurs en revendent une partie en conventionnel (secteur présentant également un surplus de lait). Au niveau européen, une grande partie des pays présentent également un surplus de lait de chèvre bio. Une des explications est la baisse de la demande dû aux prix consommateurs élevés des produits à base de lait de chèvre.

Lait de brebis

La Wallonie comptabilise 18 élevages d'au moins 10 brebis laitières et un total de 1.478 brebis laitières traites en 2023.
Plusieurs transformateurs sont à la recherche de lait de brebis bio wallon et doivent pour le moment importer du lait de brebis. La demande des consommateurs n'est pas énorme, mais comme il y a peu d'offre, l'offre en lait est donc inférieure à la demande. En effet, la majorité des éleveurs transforment directement l'entièreté de leur lait à la ferme. Un nouvel éleveur (sans transformation à la ferme) pourrait suffire pour répondre à la demande des transformateurs.

Filières viandeuses

Filière viande bovine

Après une baisse en 2021 (en partie à cause de la sècheresse de 2020) et une légère hausse en 2022, **le nombre de vaches allaitantes a augmenté de +5% en 2023.** On comptait en 2023, 26 312 vaches allaitantes. 625 éleveurs possèdent plus de 5 vaches allaitantes bio en 2023.

Une tendance qui ne cesse de s'accentuer ces dernières années, **est l'arrêt de l'activité d'engraissement et de finition des bovins en bio**. Plusieurs facteurs sont en cause :

- L'activité est jugée risquée et pas ou trop peu rentable : les coûts de production (prix de l'alimentation) sont élevés pour finir les bovins alors que le prix payé à l'agriculteur est trop faible et les débouchés sont incertains.
- La règlementation bio[8] oblige les éleveurs à finir les animaux à l'extérieur (durant la belle saison). Des éleveurs naisseurs-engraisseurs, dont certains avec plusieurs centaines de bêtes ont arrêté cette activité. Les raisons énoncées par les éleveurs sont multiples : impossibilité de mettre aux normes les bâtiments ou coût trop important de les mettre aux normes par rapport au gain de l'activité, risque pour la sécurité de l'éleveur pour certaines catégories d'animaux, diminution de la rentabilité de la phase de finition car les animaux s'engraissent moins rapidement en prairie.
- La demande soutenue en animaux de moindre conformation pour répondre aux besoins en viande hachée, n'incite pas les éleveurs à poursuivre l'activité d'engraissement.

[8] Fin des dérogations autorisant la finition à l'intérieur (3 derniers mois)

À la suite des manifestations des agriculteurs en mars 2024, les prix de vente aux producteurs ont été renégociés avec la grande distribution (GMS). Les prix en ferme des bovins conventionnels ont donc été revus à la hausse. Les prix bio ont très légèrement augmenté eux aussi mais beaucoup moins que les prix conventionnels. Les prix en ferme bio et conventionnelle étaient déjà très proches en 2023. Cet écart s'est encore aminci en 2024 depuis la hausse des prix conventionnels, ce qui suscite de nombreux questionnements de la part des éleveurs.
En juin 2024, les prix pour les vaches bien conformées (catégorie U) sont autour des 5,9–6 €/kg carcasse en bio (5,7–5,8 €/kg carcasse en conventionnel). Pour les taureaux, les prix se situent également autour de 6 €/kg en bio. *(Attention, ces prix sont donnés à titre indicatifs, ils peuvent varier en fonction des filières de commercialisation)*

Après une chute des volumes de vente en 2022 et 2023 (tous canaux de commercialisation confondus), les volumes se stabilisent depuis début 2024.
On note en GMS une diminution très importante de l'offre proposée aux consommateurs. Certaines grandes enseignes ont concentré leur offre sur un seul article : les burgers. En règle générale, la grande distribution a une forte demande en spécialités hachées : américain, burger… Ce qui implique une très forte demande en vaches de réforme (quelle que soit la catégorie). Les pièces plus nobles quant à elles sont plus prisées en boucherie et en moindre mesure dans le secteur de la restauration.

Compte tenu des nombreuses difficultés de cette filière, plusieurs acteurs s'interrogent sur la poursuite de cette spéculation, ou sur leur dé-certification.

Filière ovine

En 2023, 215 éleveurs d'ovins bio ayant plus de 10 ovins étaient recensés en Wallonie dont une majorité élève des ovins de type viandeux. Pour la première fois depuis 2008, la filière a connu une diminution, soit -10% en un an.

Le prix de l'agneau bio est d'environ 9,65€/kg pour un agneau bien conformé. La différence avec le prix de l'agneau conventionnel est faible (9€/kg). Ces dernières années, la filière de l'agneau bio a fait d'importants progrès au niveau de la conformation des carcasses et cela permet de tirer les prix vers le haut.

De nombreux bouchers se fournissent en agneau bio mais vu qu'ils ne sont pas certifiés bio (pour la plupart), la viande devient « non bio » pour le consommateur final. Ceux-ci s'approvisionnent en bio car l'offre en agneau local conventionnel est faible. Ces débouchés pourraient être mis en péril si une filière de qualité différenciée (type local ou plein air) venait à être créée et/ou si le prix de vente venait à trop augmenter.

Le prix des aliments est en baisse ces derniers mois. La forte pluviométrie en ce début de saison implique une production fourragère importante mais rend la récolte dans certaines zones difficile. De plus, certains éleveurs ont des doutes sur la réussite du dessaisonnement pour les brebis mises en lutte courant du mois de mai.

La filière éprouve des difficultés à rencontrer la demande pourtant bien présente. Certains acteurs de la grande distribution sont intéressés par proposer de l'agneau bio wallon mais aucun acteur n'a les facultés de les fournir actuellement. La filière manque de structuration de l'offre pour des grands volumes et les éleveurs/coopératives sont très méfiants vis-à-vis de la GMS.

De plus, l'absence de moyen (autre que naturel) pour dessaisonner les ovins en bio est un frein à la rencontre de la demande qui se situe en grande partie à Pâques. Par exemple, cette année, Pâques tombait tôt. Il était donc difficile pour les éleveurs d'arriver à fournir des agneaux à ce moment-là alors qu'en septembre-octobre 2023, ils en avaient trop.

Le manque d'abattoirs en Wallonie pour cette filière reste également un frein à son développement et une menace pour le futur.

Filière porcine

En 2023, le nombre de porcs gras bio wallons était de 18.586. On observe un rebond de 22% par rapport à 2022. En revanche, le nombre de truies reproductrices a diminué fortement en réaction à la crise vécue par les éleveurs en 2022 (-27%).

Malgré la baisse des prix des aliments, la rentabilité de l'activité est toujours compliquée. Les prix de vente sont en moyenne de 3,7€ à 3,9€ (voir un peu plus) par kilo carcasse alors que les coûts de production ont été estimés à 4,2€/kg début 2023 (Source Socopro).

Le porc bio wallon souffre de la différence de prix élevée avec le porc conventionnel et/ou de qualité différenciée. La demande en viande porcine bio est stable depuis quelques mois.

La crise du porc bio en 2022-2023 où les délais de chargement étaient particulièrement élevés et le prix d'achat au kg carcasse trop faible pour des coûts de production trop élevés ont mené à l'arrêt de la spéculation pour certains éleveurs ou la diminution de leur production pour d'autres.

Ces derniers mois, la filière semble regagner en stabilité mais celle-ci reste fragile et fortement dépendante du contexte économique.

Certains transformateurs ont même été à la recherche de nouveaux éleveurs ces derniers mois. Toutefois, la crise passée a laissé des traces et les éleveurs sont méfiants à l'idée d'augmenter leur production.

Le mot qui ressort le plus des acteurs de la filière : « stabilité ». La filière doit d'abord se stabiliser avant d'imaginer une quelconque croissance.

Les débouchés historiques en GMS pour la filière bio wallonne ont été perdus. Les abattoirs fournissant la GMS étant localisés en Flandre, il est difficile pour les éleveurs d'y vendre leur production à cause de la distance et de l'absence de collecte en Wallonie. Une chaine de grande distribution a même sa propre filière de porc bio. Globalement, les volumes de porcs bio destinés à la grande distribution sont faibles.

En magasins bio, une des grandes menaces pour la filière est la présence de plus en plus importante de porcs hollandais. La crainte est grande dans le secteur que celui-ci prenne la place du porc bio local à terme.

La production européenne ayant diminué, il y a moins de pressions des pays limitrophes pour écouler leur production.

Les prix sont pour le moment **constants** et les **délais de chargement** sont normaux (tout est pris dans les quinze jours). On peut dire que l'offre et la demande sont en équilibre dans cette filière. L'arrêt de la production de certains éleveurs a permis d'éviter un surplus d'offre. Malgré tout, la filière reste fragile.

Filière avicole

Poulets de chair

Après des années de forte croissance et une stabilisation en 2022, le nombre de poulets bio commercialisés a fortement diminué. En 2023, le secteur wallon a vendu 12% de poulets bio en moins par rapport à 2022. Ces producteurs se sont réorientés vers la qualité différenciée ou vers la filière BCC (poulet Bien-être) qui ont fait un recrutement agressif auprès des éleveurs bio avec des prix attractifs.

Au sein des principales filières bio, la rentabilité de la spéculation avicole est meilleure. En effet, le prix des aliments a diminué (mais légère augmentation en juin selon certains), le prix des poussins est stable et le prix de rachat des poulets à l'éleveur a augmenté. L'offre étant plus faible, les vides sanitaires sont plus courts pour compenser cette diminution ce qui encourage les éleveurs restants à rester dans la filière bio. De nouveaux bâtiments d'élevage seraient bienvenus et recherchés actuellement dans chacune des filières.

Afin d'assurer une rentabilité correcte, certains éleveurs continuent la vente directe sur la ferme ou dans des magasins de proximité. Une filière propose la vente de poulet congelé en grand conditionnement pour répondre aux besoins des collectivités. Cette solution permet d'absorber les déséquilibres matière et d'avoir une meilleure gestion des stocks. Enfin, certains agissent sur leur facture d'énergie en ne chauffant qu'une partie de leur bâtiment durant les 3 premières semaines des poussins.

Concernant les abattoirs de volailles, Ardenne Volaille a fait des investissements pour augmenter son volume d'abattage et a également modifié la méthode d'abattage. En effet, il est le premier abattoir belge à tuer les poulets par gazage. La capacité d'abattage semble suffisante actuellement mais certains acteurs voudraient des abattoirs de plus petite taille répartis dans les différentes provinces.

Après une augmentation du prix observée jusqu'en février 2023, le prix d'achat aux producteurs observe une diminution significative à partir de septembre 2023. Par rapport à notre dernier baromètre de juin 2023, le prix à diminué de – 11 %.

Figure 4 : Evolution du prix de marché officiel belge du poulet bio en €/100 kg[9] (Source : SPW ARNE, Direction de la Politique Agricole)

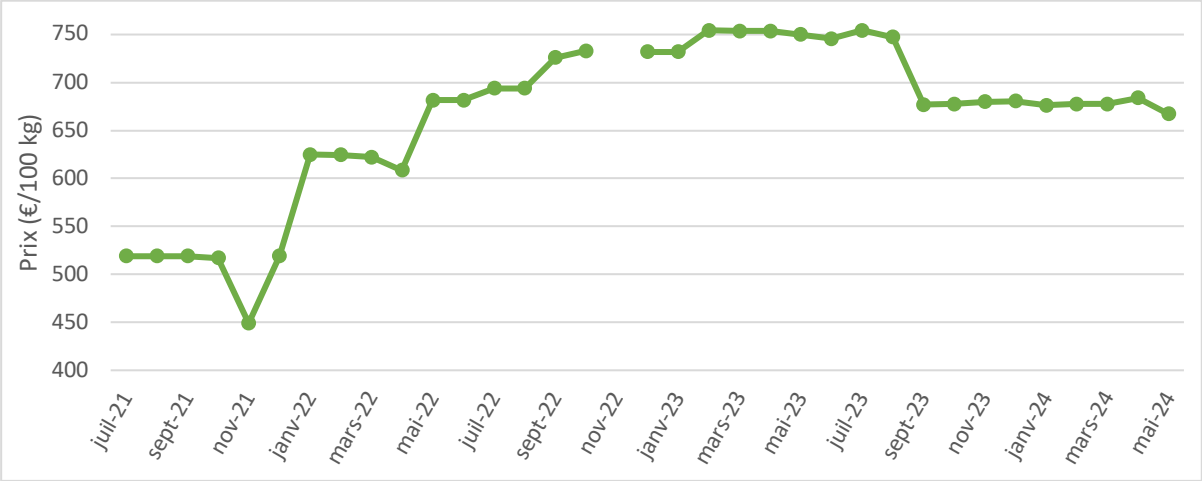

Selon l'observatoire des prix de juin 2024, le prix moyen du poulet entier au kg en GMS était de 12,7 €/kg. Au sein des magasins spécialisés bio, ce prix moyen a diminué par rapport à l'année passée et est proche du prix en GMS (13,4 €/kg). Certains producteurs (en filière intégrée) vendent également leurs poulets à la ferme sur commande préalable. Le prix y est très souvent plus attractif (11,5 €/kg[10]).

[9] Ce prix est issu du prix de vente moyen de 3 abattoirs (deux en Wallonie et un en Flandre).
[10] Moyenne calculée sur 4 éleveurs faisant de la vente à la ferme

Poules pondeuses

Comme la filière de poulets de chair, la filière de poules pondeuses connait une baisse de son cheptel. C'est la première fois depuis 2009 ! La filière comptait fin 2023 plus de 369.000 poules pondeuses bio sur le territoire wallon, soit 4 % en moins par rapport à 2022.
En revanche, la filière poulettes futures pondeuses a fait un boom de 40%. Notre territoire comptabilisait 227.000 poulettes fin 2023.

Concernant la demande, il y a eu un manque d'œufs sur le marché de la GMS en février-mars-avril mais celui s'est rapidement résorbé. En juin, il y avait trop d'œufs sur le marché. La filière travaille à flux tendu. Un agriculteur nous indique même devoir déclasser ces œufs et les mettre à la casserie. Le creux dans la demande, observé habituellement en juillet-août en GMS, apparait plus tôt cette année et de manière plus marquée. Le secteur espère une relance rapide de la demande.

En revanche, la demande pour la vente directe est bien là et fonctionne bien pour les éleveurs qui utilisent ce canal de vente. Même si la vente directe nécessite davantage d'heures de travail, c'est un canal de vente qui est stable, voire en progression.

D'ailleurs, il y a encore une marge de progression possible pour la filière des poulaillers mobiles. La création de l'ASBL « Œufs de pâturage », qui permettrait de fédérer les producteurs, est toujours d'actualité mais les démarches administratives et la mobilisation de personnes pour aider à la création prennent plus de temps que prévu. Ces éleveurs souhaiteraient pouvoir valoriser plus facilement le fait que les œufs soient naturellement plus riches en oméga 3. Actuellement, pour le mentionner sur l'étiquette, une analyse annuelle est demandée et coûte environ 1.300€ par éleveur !

Depuis fin octobre 2022, on observe une augmentation du prix de gros de 100 kg d'œuf bio de +26%. Le prix de l'œuf au producteur a réaugmenté début 2024 et est stable depuis. En mai 2024, le prix est de 354€/100kg en bio.

Depuis juin 2023, les œufs plein air (code 1) perdent de la valeur tandis que les bio en gagnent, ce qui a permis de remotiver les producteurs d'œufs bio. En effet durant un an, le prix de l'œuf bio était proche, voir inférieur au prix de l'oeuf plein air.

Figure 5 : Evolution du prix de gros moyen pour 100 kg d'œuf bio (prix moyens réalisés par les producteurs pour les œufs biologiques (M et L) exprimés en euros/100 kg. Déclaration des centres d'emballage soumis à notification (Source : SPW)

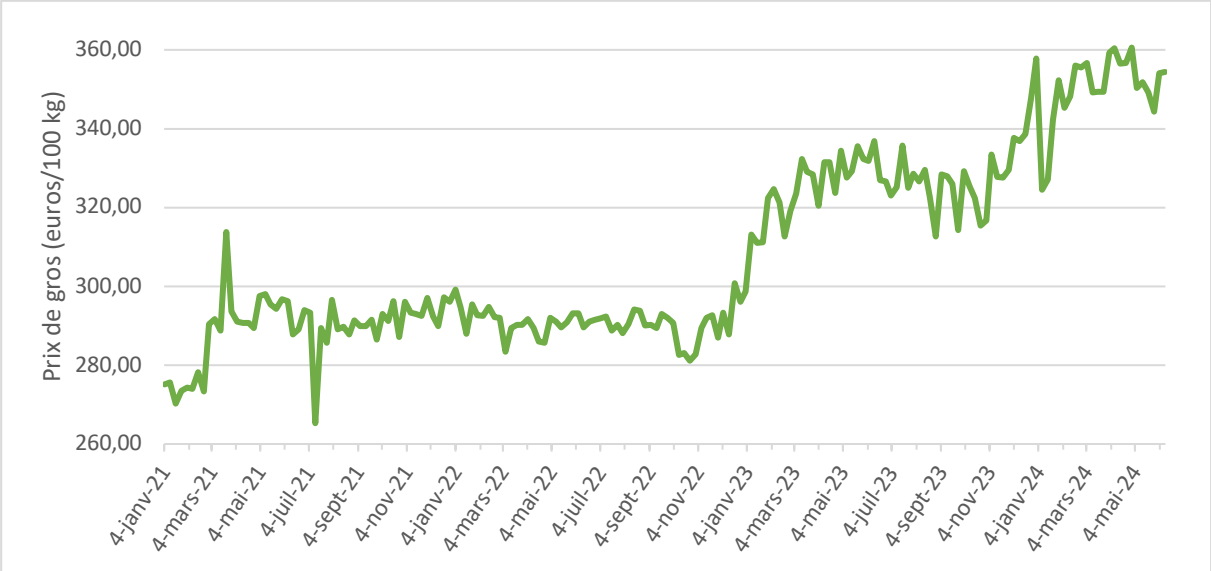

Le prix des aliments a quant à lui diminué. Le prix des poulettes, corrélé au prix des aliments, a donc aussi diminué. La rentabilité des exploitations est donc meilleure cette année selon les éleveurs contactés. Certains se plaignent toutefois d'une diminution du taux de ponte (qui serait dû, selon eux, au passage à l'aliment 100% bio).

Dans l'observatoire des prix de juin 2024, le prix moyen au consommateur de l'œuf bio était de 43 cents en GMS et de 49 cents[11] dans les magasins spécialisés bio et vrac (dont l'origine est 100% belge). De façon générale, le prix moyen a augmenté de manière similaire dans les deux réseaux (environ 2 cents par rapport à juin 2023). Le prix de vente en direct sur l'exploitation (vente à la ferme ou distributeur) reste plus bas.

La majorité des poules de réformes partent à l'abattoir et sont valorisées en bio (mais avec un prix d'achat bio assez faible pour l'agriculteur). Certains éleveurs arrivent toujours à vendre une partie des poules aux particuliers, même si la législation complique la transaction et leur demande du temps.

Tant en volailles de chair qu'en poules pondeuses, il est essentiel d'encourager et soutenir les éleveurs actuels pour qu'ils continuent de produire bio.

Filières Grandes cultures (hors légumes et pommes de terre)

En 2023, les grandes cultures ont connu une très légère croissance, avec 140 hectares supplémentaires.

D'une manière générale, les cultures accusent un retard de croissance de plusieurs semaines et seront assez maigres en énergie. Le manque de soleil et l'excès d'eau pénalisent le stockage des sucres dans les plantes.
Cette saison restera comme particulièrement complexe au regard du désherbage mécanique qui n'a pas pu être réalisé en de nombreux endroits. Cette situation génère des parcelles particulièrement sales et dont le stock semencier d'adventices constituera un réel défi à gérer.

Au niveau des ravageurs, des pressions localisées demeurent, principalement au niveau des corvidés, sangliers mais aussi limaces, qui ont fait des ravages, notamment en lentilles et en tournesol.

Au regard de la mercuriale de Biowallonie, une inversion dans l'évolution des prix, maintenant à la hausse est constatée, ce qui est un bon signal. Si les acheteurs sont prudents dans leurs positionnements, on entend néanmoins çà et là des transactions autour des 400€/tonne pour du froment meunier.

[11] Prix qui fluctue très fort d'un magasin à l'autre. Certains ont des œufs bio de poulaillers mobiles, ce qui fait augmenter la moyenne.

Figure 6 : Evolution des prix bio belges (€/tonne) de céréales et protéagineux (source : Mercuriale de Biowallonie)

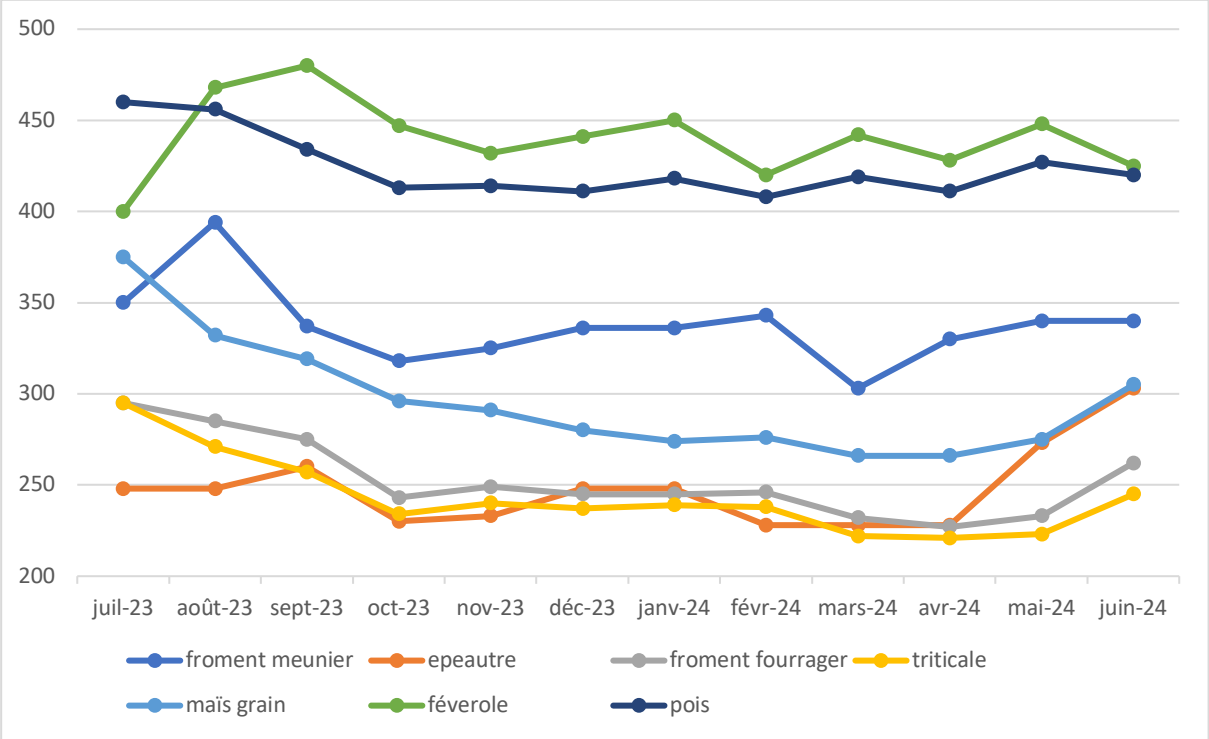

Des filières de tailles variées s'installent sur notre territoire et tirent les volumes pour des débouchés, notamment en industrie de taille moyenne. Ainsi, des produits bio belges sont développés comme des falafels au pois jaune protéagineux, des boissons végétales quinoa-avoine ou encore une boulangerie qui livre la GMS qui relocalise son approvisionnement.

Les commandes des collectivités de pâtes alimentaires issues de céréales locales, tout comme des légumineuses et autre quinoa bio-wallon, représentent de plus gros volumes et tirent le commerce de ces produits vers le haut.

La filière lin textile se développe et a du potentiel au niveau des débouchés ainsi que l'orge de brasserie et l'avoine destinée à la floconnerie.

Les céréales

Le froment reprend sa place de céréale la plus cultivée en bio en Wallonie, devant l'épeautre. L'épeautre a en effet fait état de stocks excédentaires dans le cadre d'un marché bouché en 2022. Certains lots ont été bradés à regret en conventionnel voire en fourrager. L'épeautre a été globalement semé à une échelle moindre en automne passé, ce qui laisse présager que les volumes disponibles seront moindres et trouveront de l'intérêt sur le marché.
Les stocks résiduels de 2023 sont globalement écoulés. Les cellules de stockage sont donc désormais prêtes à accueillir les nouvelles récoltes.

La qualité des céréales est très hétérogène suivant les zones géographiques. Dans certains endroits les rendements à l'hectare sont attendus en hausse alors qu'à d'autres, ils s'annoncent plutôt en berne. A la mi-juillet, les épisodes de pluies intermittents accroissent la pression des maladies surtout fongiques. La destination « alimentation humaine » des parcelles s'en trouve menacée. Un autre élément à prendre en compte est le manque de soleil qui induit une concentration moins forte en amidon. Les fenêtres météo sont étroites pour procéder aux récoltes mais cela s'est globalement bien combiné pour l'escourgeon. Il faudra espérer plusieurs jours secs consécutifs pour battre le blé et les autres espèces en conservant un maximum de leur qualités technologiques. Selon plusieurs sources concordantes, la situation

en épeautre devrait être correcte. En orge de brasserie, les épis ne seront pas très lourds. Comme beaucoup d'espèces, le maïs a été semé très tard et risque d'être ensilé avec moins de masse que les autres années.

Les protéines végétales et cultures associées

La situation des protéagineux semés à l'hiver est majoritairement décevante avec de gros problèmes de maladies en pois protéagineux et notamment l'anthracnose. La météo défavorable y est pour beaucoup. Les associations de cultures avec une céréale sont fortement recommandées afin de limiter le risque de ne rien récolter. D'autant plus que notre région progresse en termes de capacité de tri afin de valoriser au mieux les cultures associées. La technique de cultiver en association continue de convaincre tant et si bien que les mélanges avoine–féverole, orge–pois ou encore lentille–caméline sont de plus en plus présents.

Les féveroles d'hiver ont également souffert de la météo alors que celles de printemps se portent pour la plupart très bien et valorisent bien l'excès d'eau.

En juin, les légumineuses pour l'alimentation humaine étaient toujours en croissance, bien que les dégâts de limaces sur lentilles étaient à déplorer. Lentilles, pois chiches et autres cultures émergentes devraient renflouer les stocks de ces filières qui œuvrent avec conviction à une diversification de nos sources de protéines pour une assiette plus diversifiée. Le printemps très humide a cependant retardé les semis, il faudra voir si les plantes seront récoltables à temps.

Les oléagineux

Les filières oléagineuses continuent leur croissance assez progressive sur notre territoire. Avec un prix de vente de l'huile ne permettant pas une rémunération très conséquente, le tourteau bio est fortement recherché et va même jusqu'à tirer le marché ; des volumes sont pressés d'abord pour répondre aux besoins en tourteaux. Nous observons également plusieurs industriels qui relocalisent leur approvisionnement d'huile pour valoriser des productions locales. C'est notamment le cas d'un acteur du secteur des sauces qui intègre de l'huile de tournesol dans ses préparations de mayonnaises bio.
Au niveau agronomique, l'année se profile comme bonne à très bonne en colza. Au niveau du tournesol, la situation est inverse. Beaucoup de problèmes de levée ont été observés et parfois des parcelles ont été retournées car le cycle végétatif du tournesol ne progressait plus. Le manque de chaleur et l'excès d'eau ont eu raison d'environ 50% des surfaces.

D'un point de vue global, si les producteurs ne sont pas largement positifs, ils sont tout de même moins inquiets quant à la situation des grandes cultures et de leur marché que les années précédentes. **Les spéculations sont pour la plupart à l'équilibre.**

Filière Pommes de terre

La production de pommes de terre bio est passée de 822 hectares en 2022 à 876 hectares en 2023, soit une augmentation de 7 % (+54 hectares). Cela représente seulement 2,2 % de la superficie totale de pommes de terre cultivée en Wallonie.

Les superficies de pommes de terre bio fluctuent d'année en année, selon l'intérêt des producteurs pour cette spéculation et pas toujours selon le marché. Si le marché était demandeur de davantage de pommes de terre bio belges, le nombre d'hectares de pommes de terre bio pourrait facilement progresser en Wallonie. Le nombre de producteurs bio qui savent produire des pommes de terre augmente chaque année. Par ailleurs, de plus en plus de producteurs bio investissent dans des unités de stockage à la pointe de la technologie pour conserver les pommes de terre de la meilleure façon possible.

En 2023, 180 producteurs ont cultivé des pommes de terre bio, dont 26 sur plus de 10 hectares, 82 sur des surfaces comprises entre 1 et 10 hectares, et 72 sur moins d'un hectare.

Comme l'année précédente, la **demande est inférieure à l'offre**, ce qui a conduit de nombreuses pommes de terre bio à être vendues sur le marché conventionnel. En ce qui concerne les **contrats**, les producteurs indiquent qu'ils sont globalement **similaires à ceux de l'année précédente ou n'ont que faiblement augmenté**. Pour la transformation en frite, les contrats "départ champ" (sans stockage) sont environ de 290 €/T. Les contrats pour les variétés destinées aux chips s'élèvent, selon certains témoignages, à environ 380 €/T. Pour le marché du frais, la Fiwap[12] indique un prix départ champ entre 350 et 400 €/T, un prix pour des livraisons jusqu'à la fin de l'année entre 350–450 €/T et un prix pour des livraisons jusqu'à avril–mai entre 370 et 490 €/T. Par ailleurs, un agriculteur exprime sa déception face aux bas prix des contrats de variétés destinées à la consommation en frais pour la GMS, en comparaison avec ceux offerts par l'industrie pour les variétés de pommes de terre à chips.

Dans la période creuse (juin/juillet), les stocks sont épuisés, les importations de pommes de terre primeurs des pays lointains et méditerranéens touchent à leur fin, et les premières récoltes de primeurs wallonnes se font encore attendre. Selon la Fiwap[13], les **prix du marché libre** sont très volatiles cette saison : il y a eu des ventes ces derniers mois à des **prix légèrement plus élevés que le conventionnel mais aussi parfois bien plus bas**. À la mi-septembre 2023, les prix désastreux ont oscillé entre 100 et 200 €/T (dans le meilleur des cas). De février à mars 2024, les prix ont fluctué entre 500 et 720 €/T (selon la variété) pour le marché du frais et 450 €/T en frites. Pour la transformation en chips, les prix ont varié entre 400–450 €/T avant la nouvelle année.

Par ailleurs, la Fiwap[12] remonte que **certains acheteurs proposaient un prix moindre pour des pommes de terre bio que pour celles conventionnelles** en libre pour des fritables, arguant qu'il y avait plus d'offre que de demande en bio.

Dû à la pénurie des plants bio de pomme de terre, leur prix a considérablement augmenté en 2024, atteignant 3.000 euros/ha. Cette pénurie s'explique par différents facteurs : réduction des surfaces de plants, déclassement à cause de la virose et réduction de la tubérisation. A cela s'est additionné la demande très élevée en plants en 2024. Dû à la pénurie de plants, de nombreux producteurs bio n'ont pas eu accès aux variétés souhaitées, dont les robustes. Un acteur multiplicateur de plants de pommes de terre bio wallon a indiqué que ses plants robustes sont partis presque exclusivement pour le conventionnel en 2024.

De plus, la période de météo très humide a obligé les agriculteurs à stocker leurs plants pendant une longue période avant de les planter tardivement dans des champs encore saturés en eau. La germination des plants stockés longtemps dans les hangars a impacté en

[12] Fiwap info n°181.

conséquence leur qualité. En Agria, de nombreux plants de pommes de terre étaient de mauvaise qualité et les agriculteurs ont dû les replanter, parfois plusieurs fois.

La qualité de la nouvelle récolte s'annonce aussi incertaine que les conditions météorologiques de ce printemps. Selon un agriculteur, les pertes potentielles sont estimées à 30 %, tandis qu'un autre indique que ses futures récoltes semblent prometteuses. En raison des plantations tardives, il y a une incertitude concernant la période de récolte. En pommes de terre fritables, le taux de matière fraîche est encore inconnu. De plus, le mildiou est bien présent dans les champs et pourrait s'aggraver si le temps humide persiste.

Selon l'observatoire des prix, le prix de vente relevé (juin 2024) des pommes de terre de table bio (chair ferme) en grandes et moyennes surfaces (GMS) est de 2,58 €/kg, tandis qu'en magasins spécialisés, il est de 2,17 €/kg. En GMS, le prix pour des chairs fermes en conventionnel est de 2,14 €/kg, soit le même prix que pour les pommes de terre bio en magasins bio.

Filière légumes

Production

Les conditions météorologiques du printemps 2024 ont soumis les producteurs légumiers à rudes épreuves ! Les pluies incessantes ont retardé le travail du sol : en terrain détrempé et collant, impossible de passer avec les tracteurs, d'ameublir la terre, semer ou planter. Les cultures sous serre ou tunnel ont aussi subit les conséquences des intempéries : l'eau remontait par le sol, l'oïdium et autres maladies sont apparues précocement, beaucoup de plants ont pourri au pied. Les bâches plastiques qui recouvraient certaines planches ont aggravé les écoulements et l'érosion des sols en aval. A cela s'ajoutaient les attaques de limaces et de pigeons ramiers, le salissement des terres et une main d'œuvre saisonnière moins présente lors des mauvais jours. Les vocables des maraichers sont éloquents : « c'est compliqué », « ce n'est pas une année facile », « on a la tête sous l'eau ». Cela dit, la gravité de la situation est différente selon le type de sol : lorsqu'il ressuie vite, les désagréments sont moins impactants. Certains préfèrent même une année pluvieuse, comme celle-ci, qu'une année de sècheresse.

Les accalmies de début juin ont fait du bien mais ont plongé les maraichers dans une période de travail très intense. En quelques jours, il a fallu rattraper le retard des 3-4 dernières semaines, repiquer (encore et encore), traiter, désherber. Même s'ils sont parvenus à « s'en sortir » et « sauver les meubles », les pertes de rendement sont estimées à 20%. Ces pertes sont de deux types :

Premièrement, la disponibilité de légumes sera moins élevée. Certaines planches, dont la culture n'était plus rattrapable, ont été arrêtées. Ce fut le cas, par exemple, des mangetouts. D'autres ont pourri, comme les oignons et échalotes, plantés plusieurs mois avant. Les choux-raves, quant à eux, éclatent lorsqu'il y a un excès d'eau. Ensuite, plusieurs maraichers ont dû se passer des doubles cultures[13]. Les petits pois de conserverie ont parfois dû être retournés pour semer un méteil pouvant être récolté immature, au vu de la date de semis très tardive et l'incertitude liée au cycle végétatif.

Deuxièmement, le calibrage des légumes, stressés et affaiblis, sera moins réussi. L'ail d'hiver, qui devait arriver à maturité fin juin, n'a pas pu être développé à fond et a pris une teinte légèrement jaunie. Puisqu'ils ont eu froid et les pieds dans l'eau, les choux (y compris les choux-fleurs et brocolis) n'ont produit que des petites têtes avant de monter rapidement en fleur.

[13] Lorsque les conditions sont bonnes, il est possible d'enchaîner, sur une même parcelle, une culture courte (comme les laitues) suivie d'une culture plus longue.

Pareil avec le navet : lorsqu'il est stressé, il monte en fleur alors que sa racine est encore petite. Les producteurs ont peiné à récolter les asperges blanches car ce procédé requiert un sol portant et ressuyé. Quant aux asperges vertes, victimes des limaces, elles ont été récoltées en moindre quantité qu'habituellement.

Ces difficultés météorologiques ont évidemment des **impacts économiques**. Qui dit moins de rendement, dit moins de chiffre d'affaires. De surcroit, des dépenses supplémentaires ont alourdi les charges de l'exploitation : rachats de plants, recommande d'intrants et d'anti-limaces, achats de légumes auprès de grossistes pour compléter les catalogues de produits, heures supplémentaires de travai,...

L'**impact commercial** n'est pas négligeable non plus. Lorsque l'offre des maraichers n'était pas encore disponible, les clients ont dû se résoudre à changer leurs habitudes et se rendre dans d'autres points de vente. Reviendront-ils ensuite consommer auprès des maraichers ? L'avenir nous le dira. En outre, lorsque l'offre sera disponible durant les grandes vacances, à une période plus calme en termes de ventes car les consommateurs sont en vacances. Cela pourrait leur être préjudiciable. Enfin, les consommateurs qui souscrivent à des abonnements périodiques se sont montrés en général empathiques vis-à-vis des maraichers. Néanmoins, cet épisode a démontré que les paniers étaient moins garnis dès que les conditions météorologiques sont mauvaises. Reprendront-ils des abonnements les prochains mois ? Affaire à suivre.

Une note positive ? Le secteur espère que ces difficultés servent à revaloriser le métier de maraicher. Produire des légumes, c'est loin d'être à la portée de tout le monde. Les maraichers maîtrisent des techniques pour nous nourrir, malgré les circonstances.

Demande

- ### Circuit court

Dans l'ensemble, les maraichers qui distribuent des légumes frais en circuit court décrivent une situation « stable », qui « fonctionne bien », qui « roule ». La clientèle est présente.

Des freins au développement du circuit court continuent d'être cités, comme l'absence de macrostructure qui centralise l'offre (comme une criée wallonne de légumes bio) et les contraintes d'emballage pour livrer en direct les magasins de type GMS.

- ### Circuit long – marché du frais

Les producteurs de légumes qui sont actifs sur le marché du frais, en circuit long, sont, globalement, défaits. On nous rapporte moins un problème de « demande » (il y aurait *a priori* des acheteurs et des débouchés), qu'un problème de rémunération et de valorisation du travail.

Prix bas : une situation injuste devenue insupportable

Certains producteurs nous disent qu'ils parviennent à tirer leur épingle du jeu ; d'autres sont démoralisés. Selon ces derniers, leurs « efforts » ne sont pas récompensés par de bons prix. Situation particulièrement urticante cette année, lorsque le désherbage et les suivis de culture sont énergivores et angoissants.

« On est à un tournant. Avec le froid et les pluies qu'on a eues, on doit redoubler d'effort pour désherber et assurer un rendement. On en a marre. Le summum, c'est que tous ces efforts ne sont pas récompensés par un prix rémunérateur. Les légumes bio sont vendus, à peu de choses près, au même prix qu'en conventionnel, or le conventionnel a des armes que le bio n'a pas. Il y a moins d'effort à fournir et moins de tracas, même lorsque la météo est exécrable.

Je ne suis pas sûr de faire encore du bio l'année prochaine. Le bio n'a pas été soutenu par le secteur économique, ni politique. Les gros acheteurs agroalimentaires n'ont que faire de la rémunération des producteurs bio. La politique ne voit le bio que comme une niche. Cette dérégulation est contre-productive. C'est peut-être une bonne chose que certains producteurs bio se retirent. En diminuant l'offre, les conditions de ceux qui resteront vont peut-être s'améliorer. Moi, je suis épuisé. »

Un autre producteur confirme. « Avec la grande distribution, on était dans un engrenage, une bataille de prix, comme dans un train qu'on ne sait plus arrêter. En plus, les prix, fixés un an à l'avance, étaient rabotés 6 mois plus tard. J'ai essayé de résister, puis j'ai fini par me dire : *Ils ont trouvé un autre fournisseur moins cher ailleurs ? Qu'ils y aillent. Je ne monte plus dans le wagon*. Maintenant, tout le monde pleure parce que le légume que je faisais est introuvable en grands volumes en Wallonie. Quand je vois le temps qu'on a eu cette année, je n'ai pas de regret. Ça aurait encore été la croix et la bannière pour faire répercuter le prix des surcoûts de main d'œuvre et de gestion de culture. »

De notre côté, Biowallonie n'a pas accès aux contrats ou accords passés sur le marché libre, pour objectiver la situation. En termes de prix, nous sommes limités à observer et interpréter ceux que publie le VBT et qui résultent de criées.
Le poireau bio s'est vendu, début 2024, à 1,77€/kg en moyenne jusqu'en mai avant de chuter à 1,02€/kg en juin. Le poireau conventionnel, quant à lui, était vendu en moyenne à 0,96€/kg avant d'être propulsé à 1,94€ en juin.

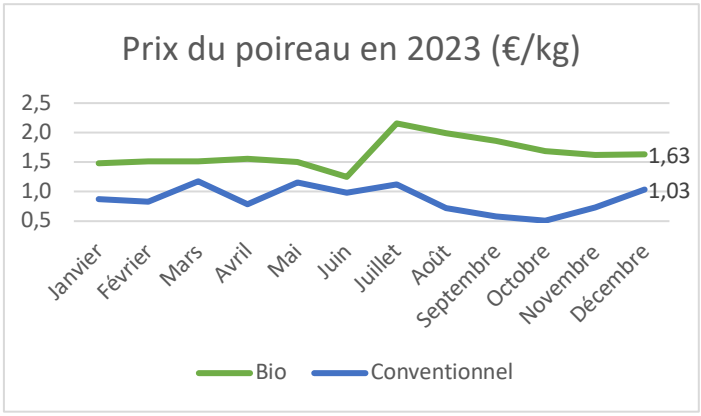

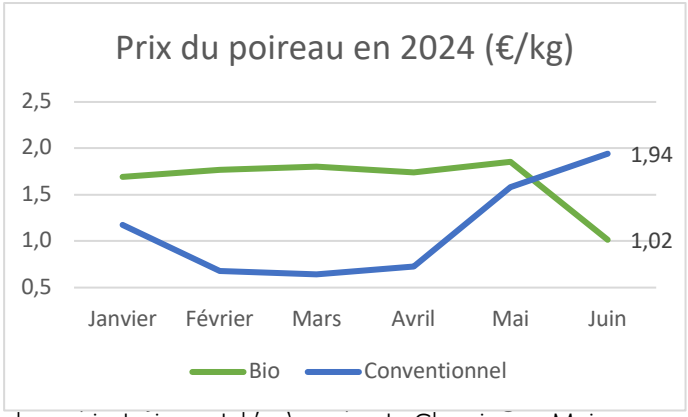

les prix baissent légèrement. Classique. Mais pourquoi un tel effet « ciseau » en 2024 ? Nous avons posé la question au VBT et attendons leur analyse.

Au niveau du concombre, les prix en conventionnel ont monté, en mai 2024, à 0,64€/kg pour 0,74€/kg en bio, puis ont redescendu à 0,31€/kg en juin tandis que les prix en bio restaient stables autour des 0,72€/kg. Que s'est-il passé en mai ? Un redressement de la demande, boostée par l'atmosphère ensoleillée et printanière de mai et par les week-ends d'ascension et de pentecôte — contextes qui favorisent la consommation de crudités — alors que les concombres disponibles à la vente sont déficitaires. Le prix s'envole pour le conventionnel, plus sujet au « yoyo » de consommation, que le bio dont la clientèle est plus stable et davantage calée sur le rythme des saisons.

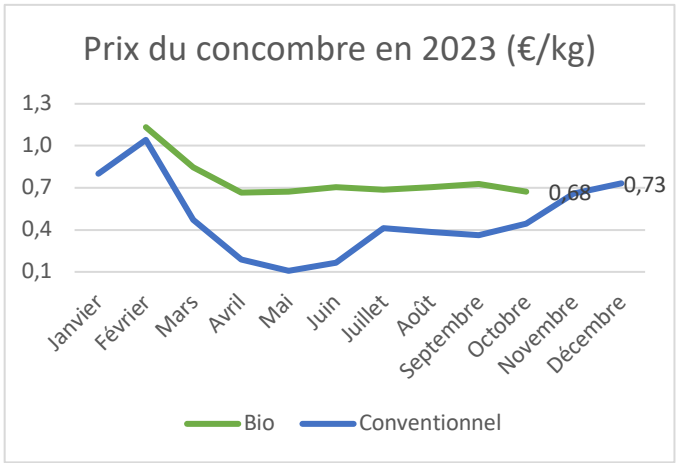

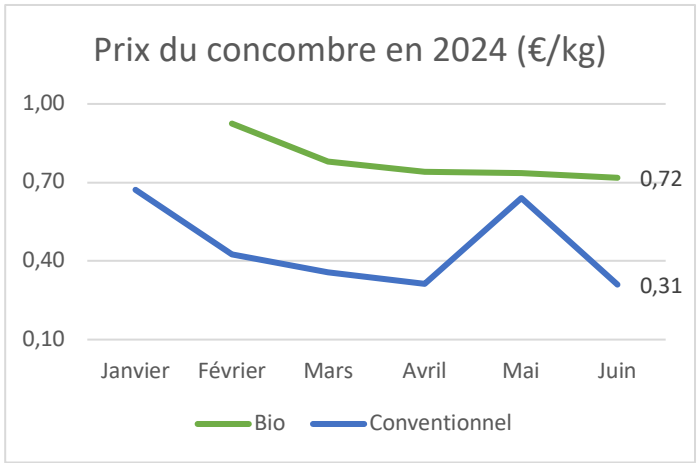

Quant aux choux-fleurs, les prix en bio sont ponctuellement en-deçà des prix conventionnels dès que l'offre conventionnelle est inférieure à la demande, comme lors de ce printemps 2024 pour les difficultés de culture évoquées plus tôt.

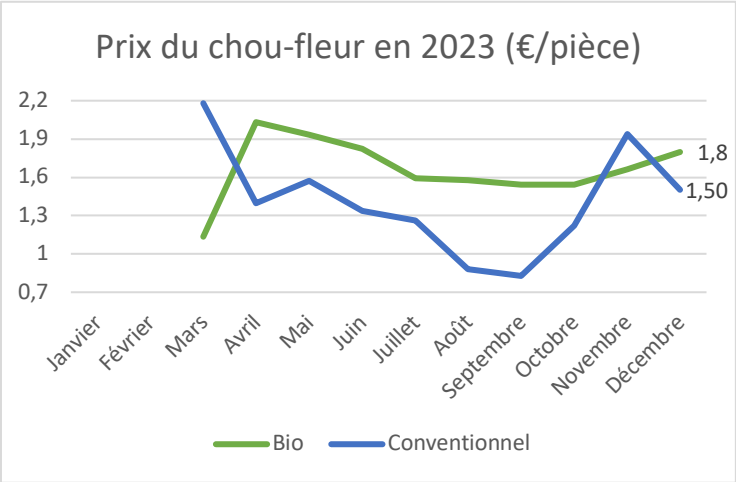

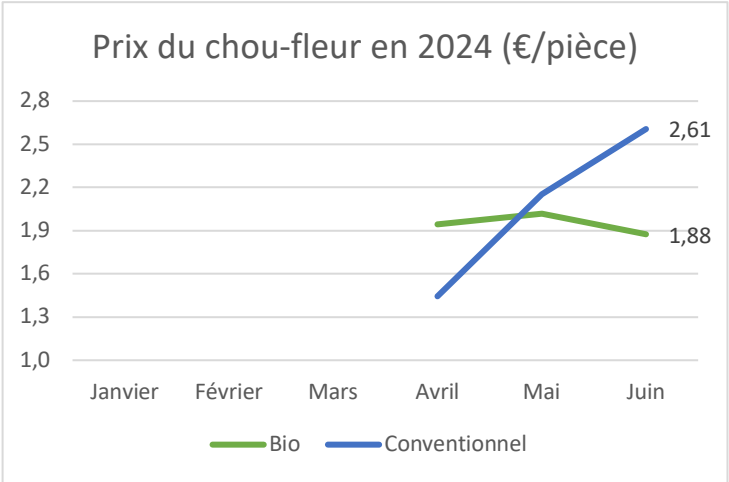

périodes, appréciée — synonyme d'une rémunération constante et rassurante. Lorsque les conditions de culture sont difficiles, leur faible variabilité, au regard des envolées conventionnelles, apparait très injuste.

o L'impact de l'indexation des salaires

L'indexation des salaires a de lourds impacts sur les coûts de main d'œuvre des désherbeurs. A tel point que certains producteurs ont préféré réduire les cultures difficiles à désherber (carottes, poireaux, potimarrons…) car elles étaient devenues trop coûteuses.
« J'ai arrêté la carotte bio car c'est une culture complexe, qui coûte de plus en plus cher à produire, et qui n'est pas assez bien valorisée. Avec le saut d'index, la main d'œuvre coûte 17€/heure (alors qu'elle était entre 11 et 13€, il y a quelques années). Ça me reviendrait à 25 à 30.000€ de salaires à payer. Je me suis rabattu sur le haricot et les pommes de terre qu'on peut buter et qui requièrent moins de main d'œuvre. »

o L'impact de l'augmentation des coûts de stockage

Les coûts d'énergie ont augmenté, donc les coûts de stockage. Les légumes de garde, à stocker en chambre froide, ont donc été réduits (oignons, carottes, etc.). Ils préfèrent repartir sur des produits qui se stockent plus facilement (comme les céréales, typiquement) et peu périssables.

- Circuit long — marché de l'industrie

Les retours sont également hétérogènes sur ce créneau. Il a été demandé à certains agriculteurs de réduire leurs surfaces de légumes à destination de l'industrie. Pour d'autres, le discours était inverse : ils pouvaient les augmenter, à bon prix.

« Vu les prix qu'on obtient, je m'interroge. Notre rémunération n'est pas suffisante pour compenser les efforts supplémentaires qu'on fait en bio. Les industriels jouent sur le fait que les prix du froment bio et des autres céréales bio sont bas. »

Un agriculteur différent nous dit ceci : « Les prix sont bons, stables, mais la demande diminue, globalement. Mon industriel a renouvelé une demande pour le pois équivalente à l'année passée, mais m'a demandé de réduire les surfaces pour les haricots. Ce n'est pas une réduction de 50%, néanmoins, c'est une diminution à encaisser. J'ai mis de la moutarde à la place. C'est le positif : on essaie de changer, de nouvelles filières se mettent en place. Des producteurs risquent d'arrêter mais d'autres s'y mettent, j'espère. »

En conclusion, la superficie de légumes bio a baissé en 2023, pour la première année, de -9%. La Wallonie a perdu 43 producteurs de légumes sur l'année 2023. **En 2024, cette tendance à la baisse a de grande chance de continuer au vu de toutes les raisons mentionnées plus haut** et globalement :

- Les maraichers à cause des pires conditions climatiques de ces 5 dernières années
- Les producteurs de légumes plein champ pour le marché du frais à cause de prix d'achat aux producteurs trop bas et qui ne couvrent plus leurs coûts de production en hausse.

Pour continuer d'avoir des légumes bio wallons frais sur nos étals, des solutions doivent être trouvées. Par manque de producteur, une demande est présente actuellement en poireau (gros volume), chicon, champignon de Paris blanc et brun et ail.

Filière fruits

Arboriculture fruitière

En Wallonie, la majorité (52%) des cultures fruitières bio sont de l'arboriculture fruitière. Dans les vergers bio wallons, les pommes et poires sont largement majoritaires. Dans une proportion moindre, nous trouvons des vergers de cerisiers, pruniers, pêchers, abricotiers, figuiers et kiwaïs. On observe un intérêt grandissant pour les vergers hautes tiges, utilisés comme diversification des exploitations et/ou comme aménagement de parcours et de prairies. En Wallonie, fin 2023, 184 producteurs font de l'arboriculture fruitière (hors fruits secs) dont 12 d'entre eux sur plus de 10 ha et 84 entre 1 et 10 ha. La Wallonie compte 12 producteurs de fruits arboricoles bio supplémentaires par rapport à 2022.

Lors de la réalisation de notre observatoire des prix de juin 2024, le prix moyen de vente au consommateur de pommes bio était de 3,92 €/kg en magasin spécialisé bio et/ou vrac et de 3,87 €/kg en GMS. Pour les poires bio, ce prix moyen s'élève à 3,74 €/kg en magasins spécialisés bio et/ou vrac et 5,05 €/kg en GMS. Le prix est donc identique en pomme entre les deux canaux et moindre en poire dans les magasins bio.

En 2023, en basse-tige, la charge en pommes était assez forte. La plupart des producteurs ont pu vendre toute la récolte et leurs stocks sont désormais vides.

Pour la prochaine récolte, on s'attend à peu de poires et assez de pommes. En effet, les poiriers ont été impactés par le gel du 23 avril, une floraison très précoce et très rapide et des conditions sombres après la floraison qui n'ont pas permis beaucoup de photosynthèse. Les chutes de fruits non pollinisés ont été importantes.
En pommiers, la floraison a également été rapide. Les conditions de pollinisation ont été bonnes mais les conditions sombres ont aussi impacté la photosynthèse. A cela s'ajoute davantage d'infection à la tavelure au vu de l'humidité des derniers mois. La charge au niveau des arbres est moyenne.

En vente directe et en magasins spécialisés, tous s'accordent pour dire que la demande s'est alignée avec leur offre et certains auraient même pu vendre davantage s'ils avaient eu plus de stock.
Certains producteurs ont décidé d'augmenter (ou le feront à la prochaine récolte) le prix des pommes et des poires en vente directe, au vu de l'augmentation des coûts de la matière premières et des intrants.
Concernant la transformation, la concurrence est forte pour les jus car les variétés et les bouteilles sont identiques et il est donc difficile de se démarquer. Un producteur nous indique

n'avoir quasi pas fait de jus cette année, car il lui reste encore un grand stock de jus de la production 2022.

Fraises et petits fruits

Les surfaces dédiées aux fraises et petits fruits correspondent à seulement 4% des terres affectées à production de fruits bio en 2023. Les surfaces de cette micro-filière ont augmenté de 9% en 2023, par rapport à 2022. Elles représentent 34ha en Wallonie en 2023, dont 5ha sont en cours de conversion vers le bio.

Les conditions météorologiques de ce premier semestre ont impacté la production de petits fruits bio. Le gel localisé, en début de printemps, a eu pour effet d'amoindrir les rendements de groseilles, cassis, framboises et fraises précoces. En effet, lorsque les fleurs pollinisées subissent le gel, elles pourrissent. Le phénomène fut bien sûr renforcé par le froid et les pluies. Les fleurs ont été attaquées par le champignon *Botrytis* et d'autres maladies tôt en saison.

Ceux qui avaient leurs cultures sous tunnel ont eu moins de dégâts. Pour les autres, les constats étaient rudes. Un producteur bio de fraises en plein champ nous dit ceci : « 50% de mes plants ont pourri, 15 à 20% ont été mangés par les limaces. J'ai vendu une cinquantaine de raviers de fraises sur les 250 prévus. » Un autre, qui cultive des framboises, disait ceci : « Toutes mes cannes sont parties, une à une. Je n'ai eu aucun fruit. »

Point positif : le rendement de myrtilles bio était particulièrement élevé cette année. Les producteurs devaient toutefois être attentifs à les protéger des pigeons ramiers, très gourmands cette année (peut-être parce que les autres fruits qui les occupent habituellement à la même période — comme les cerises — n'étaient pas encore matures).

Du côté de la demande, les petits fruits suscitent toujours autant l'intérêt ! Confituriers artisanaux, grossistes bio, magasins et autres distributeurs restent à l'affût de petits fruits bio. La difficulté pour les producteurs est de leur fournir des gros volumes, dans des emballages adéquats, à des livraisons à flux tendu.

Vignes

La production de vignes bio, qui était peu présente sur le territoire en 2017 (44 ha), se développe fortement ces dernières années : sa superficie a quadruplé en 5 ans passant de 60 ha en 2018 pour atteindre 233 ha en 2023. Près d'un tiers des vignes sous contrôle bio (31%) est en conversion en 2023. La Wallonie recense actuellement 61 agriculteurs qui cultivent des vignes bio (dont une large majorité pour la production de vin). Cette filière a un bon potentiel de développement et une demande importante. En revanche, les vignes rencontrent de gros problème de mildiou durant cette année pluvieuse.

Elevages et filières de niche

La demande existe pour des productions de niche tant au niveau végétal (plantes aromatiques et médicinales, fleurs) qu'animal (canards, pintades, cailles, bufflonnes, poissons, ruches…). Ces productions se développent petit à petit et ont encore un potentiel de développement pour répondre à la demande. En revanche, comme toutes productions de niche, le nombre de producteurs doit rester petit.

BIOWALLONIE
Le bio aujourd'hui & demain

BiO
mon choix
PLAN BIO 2030

Avec le soutien de la
Wallonie